

Négociations salariales 2026

Négociations salariales insuffisantes

Yvonne Feri, Présidente de Syna

Généralités

En 2025, la situation économique de la Suisse est marquée par une croissance modérée. L'incertitude mondiale et la politique commerciale protectionniste des États-Unis constituent les principaux freins à la croissance. Cependant, si la valeur ajoutée industrielle et les exportations ont reculé, le secteur des services affiche pour sa part une croissance.

Une de fois encore, les fondements de l'économie Suisse restent stables, y compris en période de turbulences, comme le montre la croissance de la valeur ajoutée. Néanmoins, les négociations acharnées avec les employeurs n'ont abouti qu'à des ajustements salariaux minimes. Certaines associations patronales veulent négocier des augmentations salariales individuelles avec Syna. Mais ce n'est pas notre mission: nous devons au contraire veiller à ce que tous les employés et employées bénéficient des augmentations salariales de manière égale.

Branches des services

Commerce de détail

Nous avons le regret de constater, pour la troisième année consécutive, l'échec des négociations salariales avec Coop. L'augmentation proposée de 1 % de la masse salariale pour les augmentations individuelles est, à notre avis, tout à fait insuffisante. Nous avons demandé qu'une partie de cette augmentation soit utilisée pour des augmentations générales, mais cette proposition n'a malheureusement pas été acceptée.

En revanche, un accord a été trouvé lors des négociations CCT avec Coop: les salaires minimaux sont augmentés de CHF 100.- au 1^{er} février 2026.

Pour les shops de stations-service, la nouvelle CCT qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026 prévoit une augmentation moyenne du salaire minimal d'environ 1 % par an.

Santé

Des augmentations salariales de 0.3 à 1.1 % ont été obtenues dans le secteur de la santé. Compte tenu du fait que l'inflation n'a jamais été entièrement compensée ces dernières années, ce résultat est une maigre consolation pour le personnel. Nous comptons désormais sur la Confédération pour que l'initiative sur les soins infirmiers soit enfin mise en œuvre dans l'intérêt du personnel de santé.

Hôtellerie et restauration

Il n'y a pas de négociations sur les salaires effectifs dans cette branche. Nous avons cependant obtenu, dans la CCNT, une augmentation des salaires minimaux en fonction de l'inflation annuelle moyenne. Cette augmentation est versée au début de l'année ou de la saison estivale correspondante.

Industrie

Différentes branches

La situation économique mondiale tendue et les nombreux licenciements collectifs qui en découlent rendent les négociations salariales difficiles dans l'industrie. Pour Syna, le maintien en Suisse des emplois de production est une priorité absolue. Dans certains cas, les négociations salariales viennent tout juste de commencer. Nous appelons les entreprises qui ne sont pas touchées par la force du franc suisse et les droits de douane imposés par les États-Unis à accorder à leurs employées et employés une augmentation salariale durable. Nous sommes toujours heureux de mettre notre savoir-faire au service des représentations du personnel concerné dans le cadre des négociations.

Artisanat

Secteur principal de la construction

Les délégations de négociation des partenaires sociaux de la convention nationale (CN) sont parvenues à un accord vendredi 12 décembre 2025 après d'intenses négociations. Les parties contractantes ont négocié une convention collective nationale d'une durée de six ans comprenant une nouvelle réglementation des temps de travail et de déplacement, un paquet salarial et une garantie contre le renchérissement. La nouvelle convention rend le secteur de la construction plus attractif. Le résultat des négociations doit encore être approuvé par les instances décisionnelles des deux parties.

Second-œuvre

Si des augmentations salariales ont bien été accordées dans certaines branches du second-œuvre, elles n'entraînent que rarement une augmentation des salaires réels. La raison en est que la hausse des coûts – en particulier l'augmentation des primes d'assurance maladie – n'est pas prise en compte dans le calcul de l'inflation et donc dans le calcul des salaires réels. Il y a malheureusement des branches où aucune augmentation salariale n'a pu être obtenue. Dans les branches où des négociations CCT ont eu lieu, nous avons parfois pu convenir à l'avance d'augmentations salariales pour les quatre prochaines années. Voici quelques résultats:

Électricité

Dans cette branche, les augmentations salariales ont été convenues pour les quatre prochaines années lors des négociations CCT. Les salaires effectifs et minimaux seront augmentés de CHF 50.- par an, soit CHF 200.- au total.

Second-œuvre romand

Les salaires seront augmentés de CHF 53.30 au 1^{er} janvier 2026.

Enveloppe des édifices

Une augmentation générale des salaires de CHF 40.- et une augmentation des salaires minimaux de 0.5 % ont été obtenues dans cette branche.

Technique du bâtiment

Aucune augmentation salariale n'a malheureusement pu être obtenue pour l'année 2026. Cependant, une avancée importante pour la branche a été réalisée: les partenaires sociaux se sont accordés sur un modèle de préretraite. Les employées et employés de la branche pourront ainsi percevoir une rente de préretraite à partir de 2028 s'ils le souhaitent.

Conclusion

Cette année encore, les négociations salariales s'avèrent très difficiles dans tous les secteurs. Dans plusieurs branches, les employeurs n'ont accordé aucune augmentation salariale, ou seulement des augmentations minimes. Ils infligent ainsi une perte de pouvoir d'achat à de nombreux salariés et salariées pour 2026, notamment en raison de l'augmentation constante des primes d'assurance maladie. Force est de constater que malgré les efforts des syndicats lors des négociations salariales, certains employeurs refusent d'accorder l'importance nécessaire aux salaires équitables. Nous le regrettons vivement!

Renseignements:

Yvonne Feri, présidente de Syna, 079 781 20 43, yvonne.feri@syna.ch

Nora Picchi, membre de la direction et responsable de la politique syndicale, 079 828 14 73

Branche / Firma Branche / Entreprise	Effektiv Salaire effectif	Mindestlohn Salaire minimal	Diverses Divers
DIENSTLEISTUNG / SERVICES			
Detailhandel / Commerce de détail			
Coop	Keine Einigung bei den Lohnverhandlungen, dafür Einigung bei den GAV-Verhandlungen	Mindestlohn/Referenzlohn durch neuen GAV ab 1.01.2026 um 100 Fr. erhöht. Neu: Ungelernte/Betriebsmitarbeitende 4'300 Fr. zweijährige Grundbildung 4'400 Fr. dreijährige Grundbildung 4'500 Fr. vierjährige Grundbildung 4'700 Fr. Salaire minimal/de référence augmenté de 100 francs dans la nouvelle CCT qui entrera en vigueur au 1 ^{er} janvier 2026. Désormais: Personnel non qualifié 4300 fr. Avec formation initiale de 2 ans 4400 fr. Avec formation initiale de 3 ans 4500 fr. Avec formation initiale de 4 ans 4700 fr.	Der GAV gilt von 01.01.2026 – 31.12.2030
Coop	Pas d'accord lors des négociations salariales, en revanche, accord lors des négociations CCT		La CCT est valable du 1 ^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2030
Lidl	Offen		Die Lohnverhandlungen finden im Januar statt. Négociations salariales en janvier
Lidl	En attente		
Tankstellenshops Shops de stations-service		Durchschnittliche Mindestlohnerhöhung von ca. 1% Augmentation moyenne des salaires minimaux d'env. 1%	Neuer GAV ab 1.01.2026: allgemeinverbindlich- Lohnerhöhung bis 2028 von insgesamt 120 Fr. /Monat d.h. pro Jahr pro Gehaltstufe 40 Fr./Monat Nouvelle CCT à partir du 1 ^{er} janvier 2026: augmentation salariale de force obligatoire de 120 fr./mois jusqu'en 2028, soit 40 fr. /mois par an et par échelon salarial
Fahion Outlet Landquart Fahion Outlet Landquart		25 Fr. 12.50 Fr. bei Lernenden 25 fr. 12 fr. 50 pour les apprenti-e-s	Lohnerhöhung per 01.04.2026 Augmentations salariale au 1 ^{er} avril 2026

Branche / Firma Branche / Entreprise	Effektiv Salaire effectif	Mindestlohn Salaire minimal	Diverses Divers
Gastgewerbe / Hôtellerie et restauration			
Gastgewerbe	Keine Verhandlungen über die Effektivlöhne	Die Mindestlöhne im L-GAV werden auf den 01. Januar 2026 sowie den 01. Januar 2027 bzw. auf Beginn der jeweiligen Sommersaison um die durchschnittliche Jahresteuerung erhöht. <i>Les salaires minimaux fixés dans la CCNT seront augmentés du taux moyen d'inflation annuel au 1^{er} janvier 2026 et au 1^{er} janvier 2027, ou au début de la saison estivale correspondante.</i>	
Hôtellerie et restauration	Pas de négociation des salaires effectifs.		
Nahrungsmittel / Industrie agroalimentaire			
Bäckereien	Keine Verhandlungen über die Effektivlöhne.	Die Löhne für das Gastropersonal werden der durchschnittlichen Jahresteuerung angepasst. <i>Les salaires du personnel de restauration sont adaptés à l'inflation annuelle moyenne.</i>	Gilt nur für die Mindestlöhne des Gastro-Personals in der Bäcker-Konditor Branche
Boulangerie-pâtisserie	Pas de négociation des salaires effectifs.		Cela s'applique uniquement aux salaires minimaux du personnel de restauration dans la branche de la boulangerie-pâtisserie.
fenaco	Keine Einigung. <i>Pas d'accord</i>		
Gesundheitswesen / Santé			
Aargau / Argovie			
Kantonsspital Aarau (KSA) Kantonsspital Baden (KSB) Psychiatrische Dienste (PDAG) Hôpital cantonal Argovie (KSA) Hôpital cantonal Baden (KSB) Services psychiatriques (PDAG)	KSA: Keine Einigung KSB: Keine Einigung PDAG: Erhöhung der Lohnsumme um 1.1% KSA: pas d'accord KSB: pas d'accord PDAG: augmentation de 1.1% de la masse salariale		

Branche / Firma Branche / Entreprise	Effektiv Salaire effectif	Mindestlohn Salaire minimal	Diverses Divers
Jura / Jura GAV curaviva (Gesundheitswesen) CCT curaviva (santé)	Lohnerhöhung um 1.06% generell Augmentation salariale générale de 1.06%		
Jura / Jura Spital Jura Hôpital du Jura	Im Gange En cours		
Wallis / Valais Spital Wallis Hôpital du Valais	Offen En attente		
Thurgau / Thurgovie Spital Thurgau AG (STAG) Hôpital Turgovie (STAG)	0.4% individuelle Lohnerhöhung 0.4% d'augmentation salariale individuelle		
Zug / Zug Kantonsspital Zug AG Hôpital cantonal de Zug	Offen En attente		
Luzern / Lucerne VIVA AG Betagtenzentren VIVA AG EMS	0.8% generelle und 0.2% individuelle Lohnerhöhung 0.8% d'augmentation salariale générale et 0.2% individuelle		
Uri / Uri Kantonsspital Uri Hôpital cantonal d'Uri			Einführung GAV per 01.4.2025 und Anpassung aller Löhne Erhöhung alle Mindestlöhne. Introduction de la CCT au 1 ^{er} avril 2025 et ajustement de tous les salaires. Augmentation de tous les salaires minimaux.
LUKS Gruppe / Lups Groupe LUKS /Psychiatrie lucernoise	LUKS: 0.4% generell und 0.4% individuell Lups: offen LUKS: 0.4% d'augmentation générale et 0.4% individuelle Lups: en attente		
Reinigung / Nettoyage			
Reinigung Westschweiz	0.5%		

Branche / Firma Branche / Entreprise	Effektiv Salaire effectif	Mindestlohn Salaire minimal	Diverses Divers
Nettoyage Suisse romande	0.5%		
Reinigung Deutschschweiz		Mindestlohnerhöhung um 3 %	Neuer GAV ab 01.01.2026 Vereinbarte Mindestlohnerhöhungen: per 01.01.2026: 3% per 01.01.2028: 2.5 %
Nettoyage Suisse allemanique		Augmentation de 3 % du salaire minimal	Nouvelle CCT dès le 1 ^{er} janvier 2026. Augmentations des salaires minimaux: au 1 ^{er} jan. 2026: 3% au 1 ^{er} jan. 2028: 2.5 %
Coiffure			
Coiffeurgewerbe	Keine Lohnverhandlungen	Mindestlohnerhöhungen zwischen 80 bis 130 Fr.	
Coiffure	Pas de négociations salariales	Augmentations des salaires minimaux entre 80 fr. et 130 fr.	
Sicherheit / sécurité			
Sicherheit / Branche de la sécurité	Offen En attente	Offen En attente	
INDUSTRIE			
Chemie- und Pharma-industrie / Chimie et pharma			
BASF	Offen / en attente		
DSM Nutritional, Sisseln AG	Offen / en attente		
DSM, Lalden	Offen / en attente		
Lonza	Offen / en attente		
Novartis	Offen / en attente		
Syngenta, Monthei	Offen / en attente		
Monosuisse	Offen / en attente		
INEOS, SIns AG	Offen / en attente		
AIREX, SIns AG	Offen / en attente		
MEM-Industrie / Industrie MEM			
GAV MEM-Industrie CCT de l'industrie MEM		0.1% Augmentation de 0.1%	
Georg Fischer Machining Solutions	Offen / en attente		

Branche / Firma Branche / Entreprise	Effektiv Salaire effectif	Mindestlohn Salaire minimal	Diverses Divers
Jakob Müller AG	Offen / en attente		
Ypsomed	Offen / en attente		
Nussbaum AG	Offen / en attente		
Schindler Aufzüge Ascenseurs Schindler	Offen / en attente		
Textilindustrie / Industrie textile			
Schöller Textil AG			Firmen- und somit Vertragsauflösung per 31.08.2025. Dissolution de l'entreprise et donc résiliation de la convention au 31 août 2025
SMGV (Modegewerbeverband) USMM (Union suisse des métiers de la mode)	Offen En attente		
Uhren- und Mikrotechnikindustrie / Industrie horlogère et microtechnique			
Uhren- und Mikrotechnikindustrie Westschweiz und Tessin Industrie horlogère et microtechnique Romandie et Tessin	0.2% 0.2%		
Uhrenindustrie Deutschschweiz Industrie horlogère suisse alémanique	0.2% 0.2%		
Andere / autres			
Wäscherei Bodensee			Verkauf von thurmed AG an Elis SA thurmed AG a été vendue à Elis SA
Trisa AG	0.5 individuell 0.5% d'augmentation individuelle		KTG und Suva Prämie gehen ab 01.01.2026 weiterhin zu Lasten des AG L'IJM et la prime Suva restent à la charge de l'employeur à partir du 01.01.2026

Branche / Firma Branche / entreprise	Effektiv Salaire effectif	Mindestlohn Salaire minimal	Diverses Divers
GEWERBE / ARTISANAT			
Bauhauptgewerbe / Secteur principal de la construction			
Bauhauptgewerbe national / Secteur principal de la construction (national)			Die GAV-Verhandlungen konnten am 12.12. abgeschlossen werden. Das Verhandlungsresultat muss noch von den Gremien der Sozialpartner angenommen werden. Les négociations de la CCT ont pu être conclues le 12 décembre. Le résultat des négociations doit encore être approuvé par les instances des partenaires sociaux.
Ausbaugewerbe / Second-œuvre			
Ausbaugewerbe Romandie Second-œuvre romand	Erhöhung von 53.30 Fr./Monat generell Augmentation mensuelle générale de 53 fr. 30		
Betonwarenindustrie Industrie des produits en béton	Generell 15 Fr./Monat Individuell 5 Fr./Monat Augmentation générale 15 fr./mois Augmentation individuelle 5 fr./mois	20 Fr. Augmentation de 20 fr.	
Carrosseriegewerbe Carrosserie	Generell 25 Fr./Monat Augmentation générale 25 fr./mois	Generell 25 Fr. Augmentation générale 25 fr.	
Autogewerbe Wallis Branche automobile Valais	Keine Lohnerhöhung Pas d'augmentation	Keine Lohnerhöhung Pas d'augmentation	
Garage Neuchâtel Garage Neuchâtel	Keine Lohnerhöhung Pas d'augmentation	Keine Lohnerhöhung Pas d'augmentation	Neuer GAV ab 1.1.2025 Nouvelle CCT au 1.1.2025
Automobilindustrie Jura/Berner Jura Industrie automobile Jura/jura bernois	30 Fr./Monat generell Augmentation générale 30 fr./mois	Zwischen 20 Fr. und 60 Fr. /Monat Augmentation entre 20 fr. et 60 fr./mois	
AGVS Uri (Autogewerbe) UPSA Uri (automobile)	+1 Tag Ferien +1 jour de vacances	Erhöhung aller Mindestlöhne um 1% Augmentation de 1% de tous les salaires minimaux	
AGVS Zug (Autogewerbe) UPSA Zug (automobile)	Offen En attente		

Branche / Firma Branche / entreprise	Effektiv Salaire effectif	Mindestlohn Salaire minimal	Diverses Divers
AGVS AG (Autogewerbe) UPSA SA (automobile)	30 Fr./Monat Generell Augmentation générale 30 fr./mois		
Elektro- und Telekommunikations-Installation Installation électrique et de télécommunication	50 Fr./Monat jährlich über 4 Jahre GAV Laufzeit (also Total 200 Fr./Monat per 2029) Augmentation de 50 fr./mois chaque année pendant les 4 ans de durée de la CCT (soit une augmentation totale de 200 fr./mois à partir de 2029)	50 Fr./Monat jährlich über 4 Jahre GAV Laufzeit (also Total 200 Fr./Monat per 2029) Augmentation de 50 fr./mois chaque année pendant les 4 ans de durée de la CCT (soit une augmentation totale de 200 fr./mois à partir de 2029)	Im Rahmen des neuen GAV 2 bis 3 zusätzliche Ferientage je nach Alterskategorie. Dans le cadre de la nouvelle CCT, 2 à 3 jours de congé supplémentaires selon la catégorie d'âge.
Elektro Wallis Électricité Valais	0.5% generell 0.5% d'augmentation générale		
Gebäudehülle Enveloppe des édifices	40 Fr./Monat generell Augmentation générale 40 fr./mois	5% generell 5% d'augmentation générale	
Gebäudetechnik Techniques du bâtiment	Keine Lohnerhöhung Pas d'augmentation	Keine Lohnerhöhung Pas d'augmentation	
Gebäudetechnik Wallis Techniques du bâtiment VS	Offen En attente	Offen En attente	
Gerüstbau Echafaudages	Offen En attente	Offen En attente	
Holzbau Construction en bois	Keine Einigung Pas d'accord	Keine Einigung Pas d'accord	
Maler- und Gipsergewerbe Plâtrerie-peinture	Offen En attente	Offen En attente	
Natursteingewerbe Artisanat et industrie de la pierre naturelle	Keine Lohnerhöhung Pas d'augmentation	Keine Ehöhung Pas d'augmentation	Bonuszahlung von 30 Fr./Anstellungsmonat 2025 Bonus de 30 fr. par mois d'emploi en 2025
Metallbau Construction métallique	Keine Lohnerhöhung Pas d'augmentation	Keine Lohnerhöhung Pas d'augmentation	
Metallbau GAV Wallis Construction métallique CCT Valais	Keine Lohnerhöhung Pas d'augmentation		
Möbelindustrie Industrie du meuble	Erhöhung von 0.5% Augmentation de 0.5%	Erhöhung von 0.5% Augmentation de 0.5%	Ab 2027 wird es keine Löhne mehr unter 4000 Fr./Monat geben.

Branche / Firma Branche / entreprise	Effektiv Salaire effectif	Mindestlohn Salaire minimal	Diverses Divers
			À partir de 2027, il n'y aura plus de salaires de moins de 4000 fr./mois.
Personalverleih <i>Location de services</i>		0.1% + bis zu 47 Fr./Monat <i>Augmentation de 0.1% + jusqu'à 47 fr./mois</i>	
Ziegelindustrie	generelle Lohnerhöhung von 50 Fr./Monat	Erhöhung des Mindestlohns für über 23-Jährige um 10 Fr./Monat	
Tuilerie-briqueterie	Augmentation générale 50 fr./mois	Augmentation de 10 fr./mois du salaire minimal des plus de 23 ans	
Platten- und Ofenbauge-werbe <i>Carrelage et poêlerie-fumis-terie</i>	Keine Einigung Pas d'accord	Keine Einigung Pas d'accord	
Plattenleger Wallis <i>Carrelage Valais</i>	Noch nicht stattgefunden <i>Les négociations n'ont pas encore eu lieu</i>		
Gleisbau <i>Construction de voies ferrées</i>	Offen <i>En attente</i>	Offen <i>En attente</i>	
Baukader Poliervertrag <i>Convention des cadres de la constuction</i>			
Kantonale öffentliche Verwal-tung Jura <i>Fonction publique cantonale du Jura</i>	1.06% + 1 Ferientag (entspricht 0.4%) 1.06% + 1 jour de vacances (correspond à 0.4%)		
Jura Stadtverwaltung Delémont <i>Municipalité de Delémont</i>	1.12% 1.12%		
Grünanlagen Genf <i>Parcs et Jardins Genève</i>	0.5% auf die Reallöhne <i>Augmentation de 5% des salaires réels</i>	Keine Erhöhung <i>Pas d'augmentation</i>	